

# Accès à la culture pour les personnes en situation de handicap

**Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)**

Rebecca Ruiz

**Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH)**

Nuria Gorrite

# Pourquoi inclusion?

- **L'inclusion dans la société:**
  - Impact crucial des mesures d'accessibilité sur la vie des personnes concernées
  - Important pour la cohésion sociale et le vivre-ensemble
- **Droit fondamental**
  - Cadre légal: international, national et cantonal
- **Un des objectifs du programme de législature 2022 - 2027:  
l'accès universel aux services publics**

# Stratégie cantonale handicap

## Motion Cuérel et consorts, motion Bouverat et consorts:

- **Revue de la législation vaudoise**
- **Implication active des personnes en situation de handicap:**
  - Dialogue sur la CDPH dans le contexte vaudois
  - Aspects juridiques vus sous l'angle des besoins quotidiens
- **Approche transversale**

## **Renforcement de l'inclusion culturelle**

- **Déjà existant: politiques publiques sectorielles et complémentaires**
- **Interventions sur l'ensemble de la chaîne d'accessibilité – exemples de soutien:**
  - Aides à l'organisation d'une sortie culturelle
  - Prestations culturelles accessibles
  - Sensibilisation par des experts
  - Médiation culturelle
- **Nouveau: plan d'action cantonal 2023 - 2024 avec projets et mesures pilotes**

## **Rapport du Conseil d'Etat: démarche entreprise**

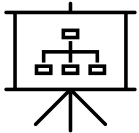
- **Réponse au postulat Christiane Jaquet-Berger et consorts**
  - **Collaboration étroite DSAS et DCIRH**
  - **Etat des lieux sur l'accès à l'offre culturelle**
  - **Consultations auprès des associations des domaines culturel et du handicap**
- ⇒ **1<sup>ère</sup> étape: plan d'action culture inclusive**
- ⇒ **Étapes suivantes: renforcer l'inclusion dans d'autres domaines (projets pilotes, modifications légales)**

## Politique culturelle

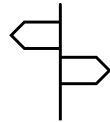
- **L'accès à la culture pour toutes et tous comme droit fondamental**
- **La culture dans le Programme de législature du Conseil d'Etat :**
  - consolider l'offre culturelle et patrimoniale sur tout le territoire
  - mettre en valeur et renforcer l'écosystème culturel du canton
- **Des lignes directrices de la politique culturelle pour la fin de l'année:**
  - une nécessité légale une fois par législature (Art 5 al 2 LVCA)
  - l'opportunité d'identifier les pistes d'amélioration de nos bases légales

# Plan d'action cantonal 2023-2024

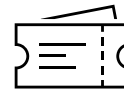
Aides à l'organisation



Accès facilité



Offres accessibles



Expertise



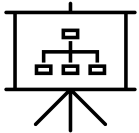
Promotion



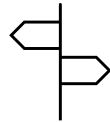
**5 axes complémentaires sur toute la chaîne d'accessibilité**

# Plan d'action cantonal 2023-2024

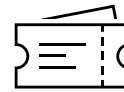
Aides à l'organisation



Accès facilité



Offres accessibles



Expertise



Promotion



- 1. Impulser des dynamiques régionales en réseau**
- 2. Promouvoir et valoriser les mesures d'accessibilité**
- 3. Organiser une communication mutualisée**
- 4. Renforcer l'offre de déplacement**
- 5. Favoriser la participation culturelle**



# Actions concrètes

## Axe 1 : Impulser des dynamiques régionales en réseau

- **Trois communes partenaires**

(services de la culture et de la cohésion sociale respectifs, prestataires culturels)

- Yverdon-les-Bains : démarche collective avec une dizaine d'institutions culturelles (musées, théâtres et bibliothèque)
- Morges : mise en place d'un réflexe inclusif dans le cadre d'une manifestation culturelle ponctuelle et d'un référent «inclusion»
- Lausanne : création d'un réseau professionnel et d'une communauté de pratiques au travers de rencontres professionnelles

# Actions concrètes

## Axe 1 : Impulser des dynamiques régionales en réseau

- **Rencontre professionnelle du 9 octobre 2023**

**Pour un culture inclusive et une communication accessible – Du rêve au concret : comment penser l'inclusion dans l'accueil du public ?**

- Rencontre professionnelle coorganisée avec la Ville de Lausanne
- Pour les professionnelles et professionnels de la culture
- Avec la collaboration d'autoreprésentants, des associations du handicap et de Pro Infirmis
- Deuxième rencontre prévue en 2024

## **Actions concrètes**

### **Axe 2 : Promouvoir et valoriser les mesures d'accessibilité**

- **Sensibilisation et formation des lieux culturels à l'accessibilité et à l'inclusion**
  - Modules sur mesure spécifiquement pour le domaine culturel
  - Offrir la possibilité aux institutions culturelles de se sensibiliser et se former

## Actions concrètes

### Axe 3 : Organiser une communication mutualisée

- **L'indispensable – répertoire des prestataires en inclusion culturelle**
  - Première mesure concrète cofinancée par le DSAS et le DCIRH
  - Avec la collaboration du Service Culture inclusive de Pro Infirmis et de deux prestataires experts (Textoh et Vision Positive)

## **La suite ?**

- **Restitution publique en 2025**
- **Programme cantonal en faveur de la culture inclusive au sens large – intégrant des mesures en faveur des personnes en situation de handicap mais également d'autres dimensions en lien avec l'accessibilité universelle – dès 2026**



# Service Culture inclusive de Pro Infirmis

## Un répertoire pour faciliter l'accessibilité dans les lieux culturels du canton de Vaud

Nicole Grieve

Responsable Suisse romande

Service Culture inclusive de Pro Infirmis

[www.cultureinclusive.ch](http://www.cultureinclusive.ch) / 079 930 88 68 / [grieve@kulturinklusive.ch](mailto:grieve@kulturinklusive.ch)

**Cette présentation suit le principe d'accessibilité « des deux sens »: je lis ce qui est écrit. Vous pouvez ainsi percevoir la même information de manière à la fois visuelle et auditive.**

**Une version Word accessible aux personnes vivant avec un handicap visuel est disponible sur demande.**



# **Le Service Culture inclusive**

## **Un projet national Pro infirmis**

### **Mission**

**Accompagner les lieux culturels de Suisse qui développent l'accessibilité et l'inclusion avec et pour des personnes en situation de handicap.**

22% de la population vit avec un handicap.

### **5 champs d'action :**

offre culturelle et de médiation,

accès aux contenus,

accès architectural,

communication,

emploi.

**Mesures ouvertes à toutes et à tous, construites avec des spécialistes de l'inclusion culturelle en situation de handicap rémunéré-e-s.**



# Le répertoire des prestataires d'inclusion culturelle

## Un répertoire Suisse :

Le Service Culture inclusive de Pro Infirmis a répertorié les prestataires de mesures d'inclusion culturelle dans trois régions linguistiques.

C'est un outil national et unique qui répond aux besoins des lieux culturels.

Il comprend des spécialistes en situation de handicap ou des équipes mixtes.

Les prestataires font des mandats, p. ex. pour faire des expositions accessibles.

## Une version vaudoise :

Le Canton de Vaud a fait une version pour les lieux culturels du canton.

Cette version présente les prestataires actifs dans le canton.

Elle est aussi un exemple de publication accessible: la langue est simple et claire, la mise en page respecte les recommandations du graphisme accessible (voir p. 10 du répertoire), la préface a été résumée en français facile à lire et à comprendre (FALC), il y a un lexique.





# Pourquoi ?

**Le répertoire invite les lieux culturels à s'associer avec des expert-e-s pour développer l'accessibilité :**

dans différents domaines,

dès le début des projets,

avant, pendant, après une action ou sortie culturelle (chaîne d'accessibilité),

sous la coordination d'un collaborateur ou d'une collaboratrice spécialisée, souvent un médiateur ou une médiatrice culturelle.

**Le répertoire est organisé en cinq chapitres reprenant les champs d'action du Service culture inclusive :**

formation et conseil,

diagnostic architectural,

mesures d'accessibilité aux contenus,

communication,

insertion professionnelle.



# Points essentiels

**Voici nos retours d'expérience pour le domaine culturel :**

avoir une approche globale selon les 5 champs recommandés par notre Service  
bénéficier d'une personne référente pour l'accessibilité dans l'institution culturelle,  
collaborer avec des personnes en situation de handicap,  
respecter la chaîne d'accessibilité,  
s'engager sur la durée.

**Consultez notre site !**

**[www.cultureinclusive.ch](http://www.cultureinclusive.ch)**

Fiches pratiques, listes de contrôle, guides, contacts et répertoires en accès gratuit,  
site et documents accessibles.

**MERCI**

# Association Ecoute Voir



ECOUTE VOIR

- culture et handicap sensoriel -

Corinne Doret Bärtschi, co-directrice



©Sylvain Chabloz



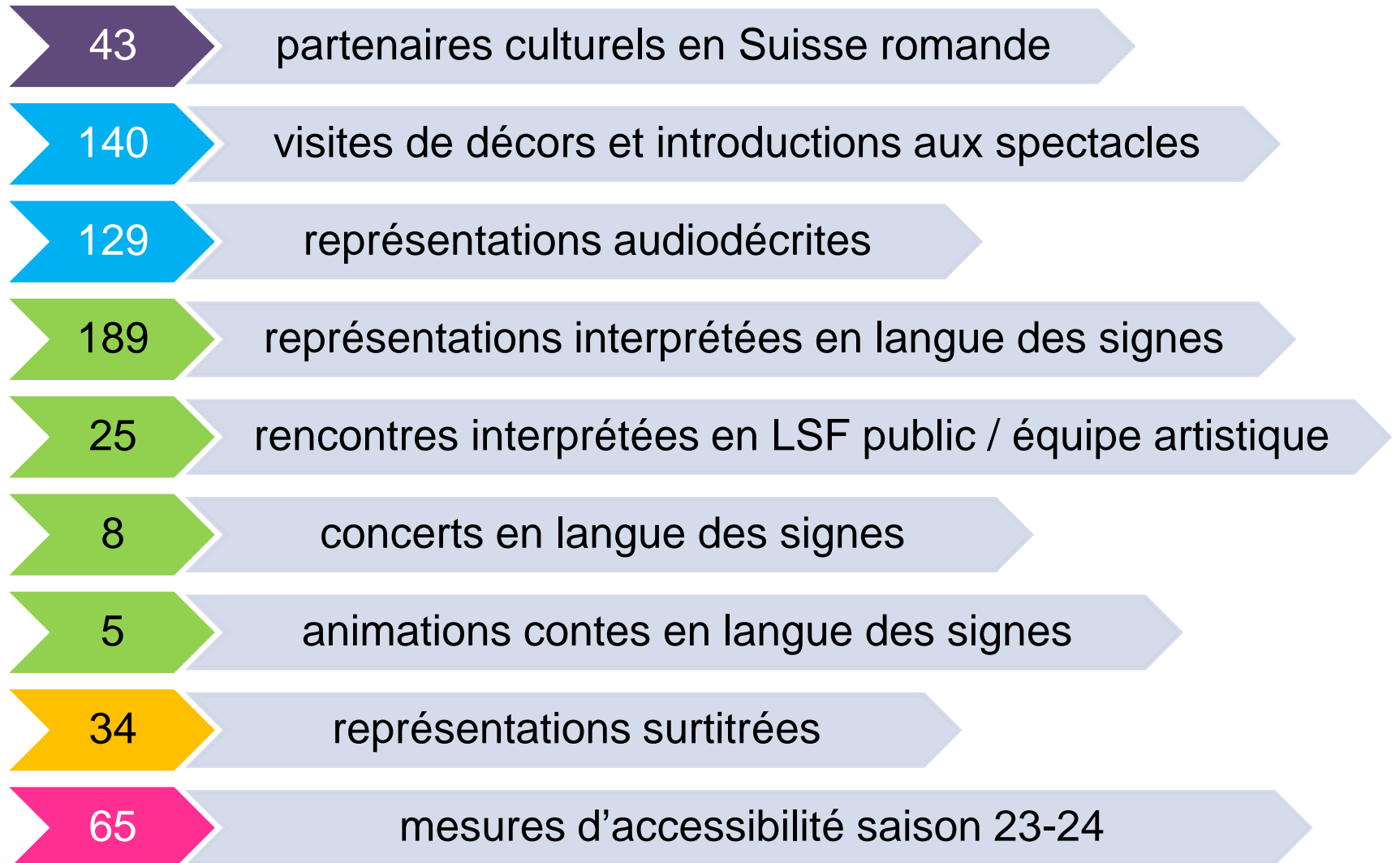
©Sarah Carp



©Sarah Carp

interprétation en langue des signes (LSF)  
audiodescription (AD)  
surtitrage (ST)

# Ecoute Voir depuis sa création en 2014

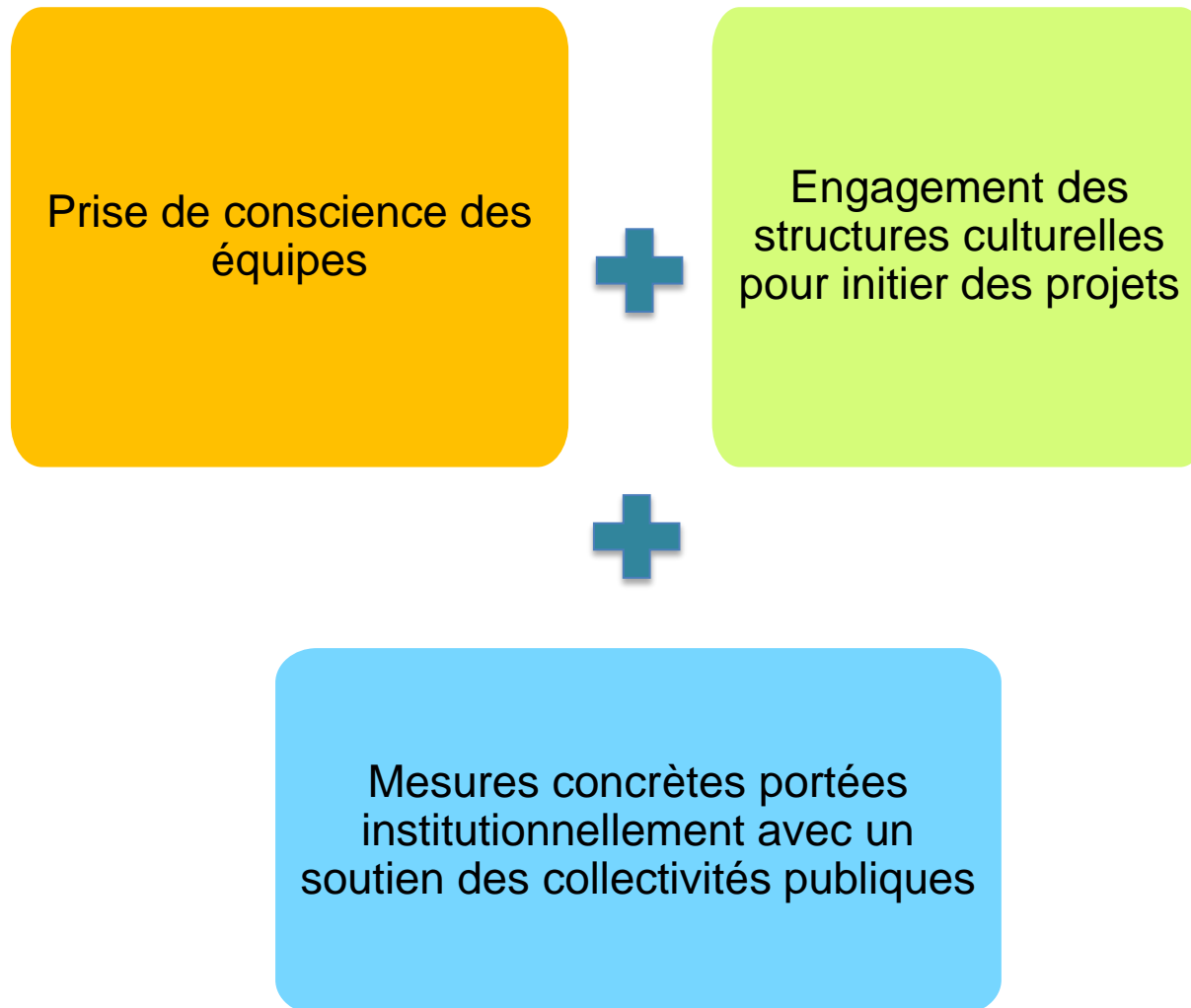


# Mandat: Yverdon Culture accessible

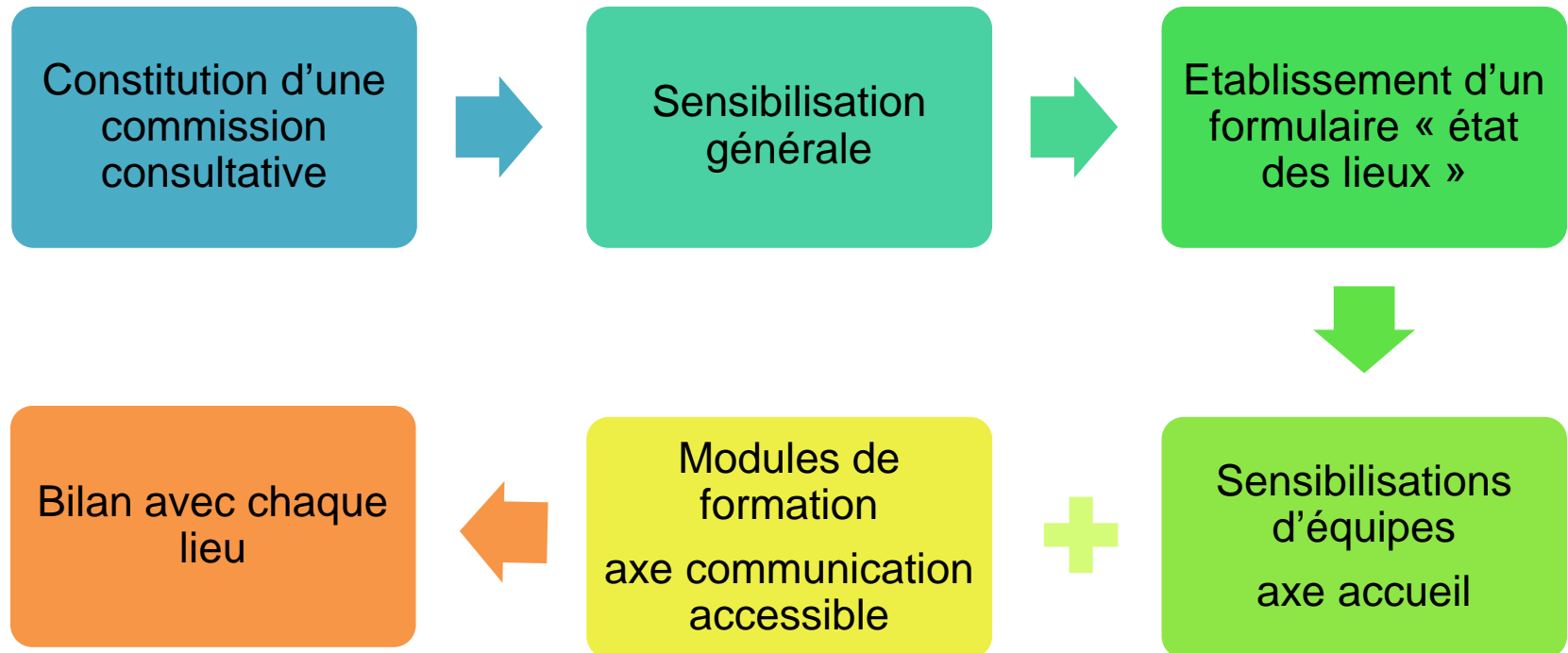


©Zoé Jobin

# Effets attendus



# Etapes du projet







©Zoé Jobin

Modules sur la communication accessible réalisés: 3

Journées de sensibilisation d'équipe réalisées: 4 sur 6

Collaboratrices et de collaborateurs sensibilisés  
lors de ces journées: 61

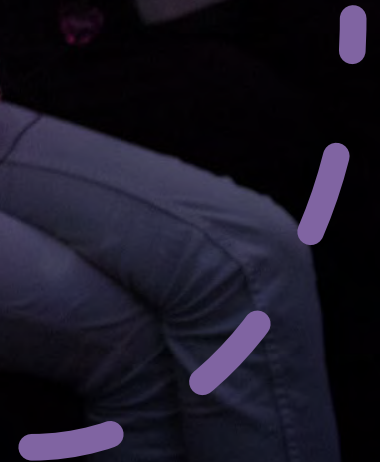
# L'accessibilité

est nécessaire

est obligatoire

demande du temps

nécessite l'engagement sur le long terme de toutes les parties prenantes



**QUESTIONS ?**